

# Projet Cohabitation Goéland argenté

## Compte-rendu réunion publique goélants argentés du 27-04-22

**Objectif de la réunion :** Présenter le projet, parler du goéland argenté et s'exprimer sur la problématique.

26 personnes (hors presse, OFB et CPIE)



Photo Jacques Alamargot

Une exposition sur le goéland argenté réalisée par Joëlle Berthou du GONm (Groupe ornithologique normand) a été installée pour l'occasion.

### Déroulé de la réunion :

1. Présentation du projet
2. Intervention de Fabrice Cochard du GONm
3. Film "mort aux mouettes"
4. Débat
5. Conclusion

### Résumé de la réunion publique :

#### Présentation du projet

Le projet a été **présenté par Marc Hameau**, adjoint en maire en charge de la transition écologique et **Naomi Siméon**, chargée de mobilisation et d'action citoyenne au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) du Cotentin.

Le projet est issu d'une discussion entre la mairie et l'OFB (Office française de la biodiversité). Le but est de favoriser une cohabitation intelligente entre le habitant.es de Granville et les goélants argentés en prenant en compte tous les enjeux, en utilisant la participation citoyenne et la sensibilisation. L'OFB, la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) de Normandie et la mairie de Granville sont les financeurs de ce projet.



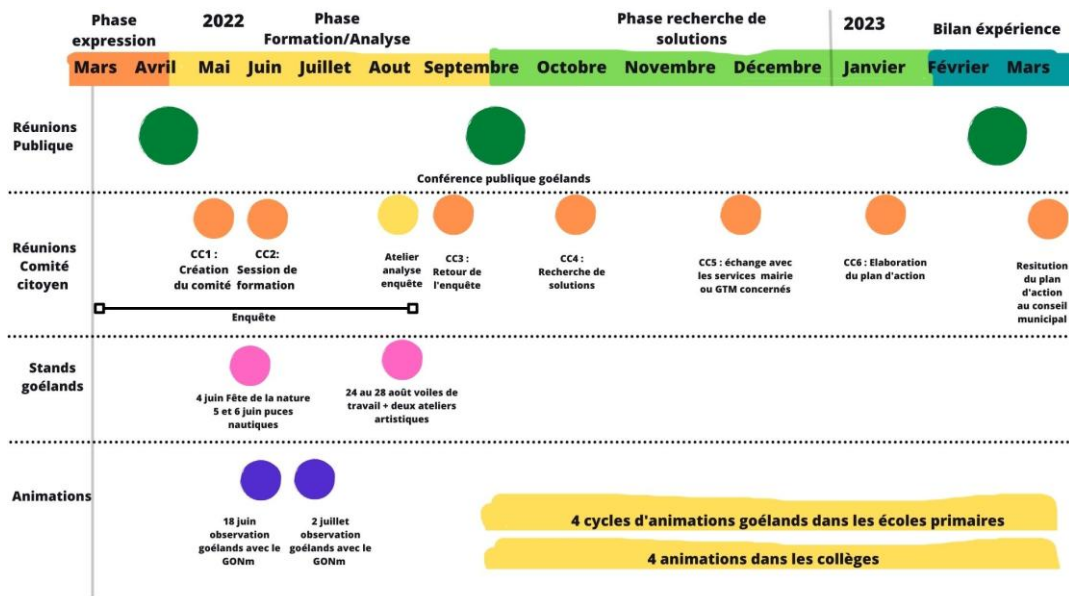
Photo Jacques Alamargot

Le CPIE a été mandaté pour mettre en œuvre ce projet qui durera jusqu'en mars 2023.

Pour répondre à cet objectif, plusieurs pistes vont être explorées :

- **Comprendre** -> récolter les données existantes locales ; réaliser une enquête et des entretiens sur le sujet avec différents acteurs de Granville.
- **S'inspirer** -> voir les solutions dans d'autres villes.
- **Impliquer** -> les citoyen.nes, les élus et les équipes techniques de la ville à la recherche de solutions. -> Création d'un comité citoyen pour réfléchir à la problématique.
- **Sensibiliser** -> réunion publique, conférence, animations dans les écoles, stands goélands, sorties grand public.
- **Résumer** -> Elaborer un plan d'action et rédiger un guide pour d'autres villes.

Calendrier du projet :



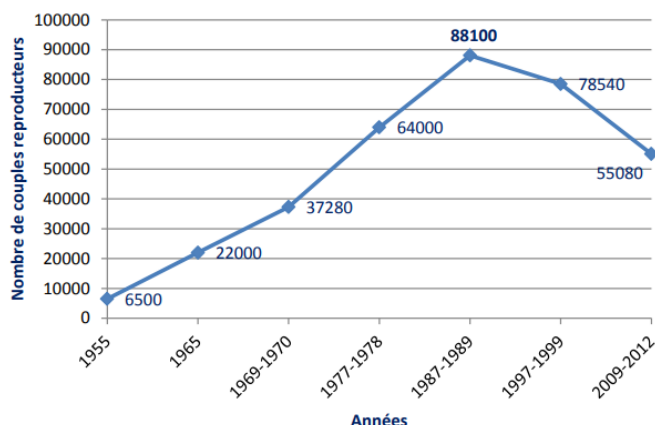
## Intervention de Fabrice Cohard du GONm



Photo Jacques Alamargot

Fabrice Cohard du GONm nous a ensuite présenté les différents types de goélands, la biologie du goéland argenté, l'évolution de population au cours du temps et les statuts de protection de l'oiseau.

Il nous a présenté l'aire de répartition des goélands argentés, son fonctionnement reproductif, les enjeux de protection de cet oiseau dans le monde, en Europe, en France et en Normandie. En Normandie l'oiseau est considéré comme vulnérable.



Les goélands argentés ont presque disparu dans les années 50 puis ont augmenté. Depuis les années 90 les populations diminuent.

Figure 24 : Evolution des effectifs de Goélands argentés nicheurs en France de 1955 à 2012

Sources : (Cadiou, 1997 ; Cadiou et al., 2014 ; Cadiou, Pons et Yésou, 2004)

On observe une diminution des colonies globales et des colonies naturelles. Les colonies urbaines quant à elles augmentent mais ne compensent pas la baisse des colonies naturelles.

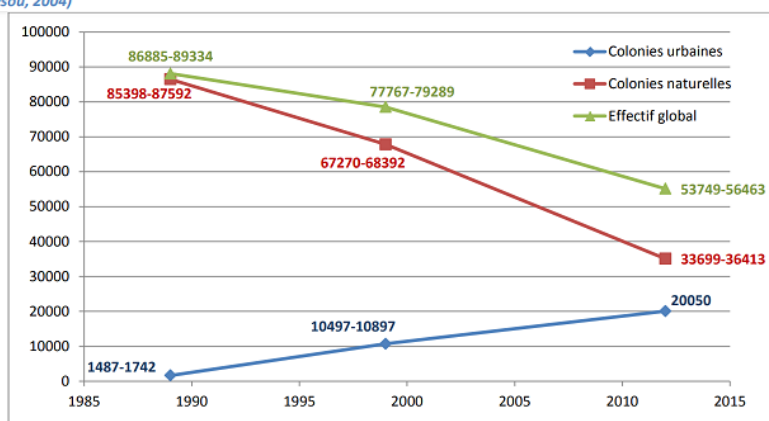


Figure 27 : Evolution des populations de Goélands argentés dans les colonies naturelles et urbaines en France de 1987 à 2012

Sources : (Cadiou et al., 2014 ; Cadiou, Pons et Yésou, 2004)

### Il y eu quelques questions.

- **Question :** Une personne s'est interrogée sur l'expérience dans d'autres villes pour attirer les goélands dans des zones moins problématiques. « Pourquoi ne pourrait-on pas reproduire cela à Granville ? »

**Réponse :** Nécessairement il peut être intéressant de s'inspirer de d'autres villes.

- **Question :** « pourquoi le goéland est-il protégé ? C'est un prédateur. Quel est son rôle dans l'écosystème ? »

**Réponse :** La 1ère protection date des 70's, ce qui a permis d'empêcher sa disparition complète.

- **Question :** « Les goélands ont fait fuir les petits oiseaux (passereaux, etc.) et s'opposent aux corneilles. Ne peut-on pas envisager une démarche de protection globale qui prendrait en compte le rôle des goélands dans cette baisse d'effectifs. Difficile de traiter une espèce seule ? »

**Réponse :** Pour l'instant il est difficile de connaître l'impact de la présence des goélands sur les petits oiseaux. Cela pourrait être intéressant pour bien comprendre l'enjeu.

- **Question :** « Où sont les goélands entre septembre et janvier ? »  
**Réponse :** Nous ne savons pas vraiment. Ils peuvent mener de petites migrations de 100 à 200 km. C'est difficile à dire sans étude de bagage. On constate néanmoins qu'il y a en fait 2 populations : une qui niche sur les toits en ville et qui se disperse l'hiver et une autre qui est au port et qui y reste toute l'année.
  
- **Question :** « Les petits reviennent-ils nicher sur leur lieu de naissance ? »  
**Réponse :** Ils ne sont reproducteurs qu'à partir de 3 à 5 ans. Ils ne reviennent pas systématiquement. Ils peuvent naître en milieu urbain et aller nicher en milieu naturel.

## Diffusion du film « Mort aux mouettes » et débat

Puis il y eu la **diffusion du court-métrage "Mort aux mouettes"**, film réalisé en septembre 2019 par Manon Mavor et Colin Cressent lors de l'Atelier de tournage pendant un festival de courts-métrages "Off Court" à Trouville-sur-mer. Ce court métrage fut présenté en décembre 2021 au Cinéma le Sélect à Granville dans le cadre du Festival de courts métrages britanniques et normands Fish and Films. Il suscita des rires.

Ensuite **le débat a été entamé.**

Plusieurs interpellations ont portées sur :

- **La nuisance de la présence sur les toits :**

Intervention : Une personne nous a fait part de son sentiment d'invasion des goélands depuis 5 à 6 ans. Les gouttières se remplissent de déchets, de restes de nourriture, de cailloux et de fientes chez elle. C'est très bruyant, les goélands tapent sur les carreaux. Cela en devient insupportable. Elle précise que ce sont des oiseaux magnifiques mais qui n'ont pas leur place sur son toit. Il y a 20 ans, ils étaient là mais pas du tout envahissants.

- **Des solutions pour empêcher l'oiseau de nidifier :**

Il existe des filets homologués pour éviter leur présence. Ils se tendent à 10-15 cm sur la toiture.

**Une interrogation sur cette solution :** Voir si l'Architecte des bâtiments de France autoriserait cela.

Intervention : Les pics mis sur la médiathèque ne servent à rien. « Pourrait-on y mettre les filets en question ? »

- **La nuisance des déjections et des poubelles :**

Intervention : Les déjections donnent une impression de ville sale. Il y aurait un effort à faire au niveau des poubelles. A la fin des w-e, en raison des Air B&B notamment, il y a de très nombreuses poubelles qui ne sont pas ramassées tout de suite.

Suggestion : « peut-on prévoir des ramassages le dimanche soir ou le lundi matin ? »

Au Plat Gousset les corbeilles sont insuffisantes en nombre et en capacité (mais aussi en d'autres endroits de la ville) et les panneaux d'info/sensibilisation pas assez clairs, manifestement. Selon les personnes pour une ville touristique ce n'est pas acceptable.

**Réponse de M. Hameau :** La ville ne peut pas résoudre les problèmes de civisme. Cependant il doit être possible de régler le problème des corbeilles (et leur modèle peut-être ?) sur le Plat Gousset, ainsi que ne mettre en place des panneaux plus lisibles.

Intervention de Mme Lion de la GTM : « Les colonnes enterrées, mises en place pour « dépanner » le week-end, sont sous-dimensionnées et par ailleurs utilisées par tous les habitants. »

- **Des idées des solutions par rapport aux déchets :**

Intervention : La logique est que, plus on met de poubelles, plus il y a de déchets. « **Ne pourrait-on mettre en place un système de consignes**, notamment pour les restaurateurs ? »

Intervention : « Les commerçants qui vendent de l'alimentaire pourraient-ils eux-mêmes installer des poubelles à proximité de leur commerce ? Ou système de consigne pour les emballages.

- **Nuisance agressive et responsabilité :**

Intervention : « La Ville peut-elle être rendue responsable des dommages causés aux personnes par les goélands ? » Par exemple si enfant tombe sur balade du plat Gousset si il a peur du goéland.

Réponse : A priori non.

- **Des solutions pour contrôler la présence des GA dans la ville :**

Intervention : « Comment ne pas inciter la venue des goélands ? Pente imposée des toits ? »

Intervention : « Réfléchir aux raisons pour lesquelles les goélands sont nombreux à certains endroits de la ville et totalement absents de d'autres endroits. »

Intervention : Travailler sur la nourriture que les activités humaines mettent à disposition des goélands (marché, pêche, nourriture à emporter, etc.). Cela pourra être une tâche importante pour le comité citoyen.

- **Dans d'autres villes que ce passe-t-il ? :**

Intervention: « Pourquoi Cherbourg continue à obtenir des dérogations, et que Granville ne la demande plus ? »

- Un juge à statuer sur le recours déposé par Manche Nature. L'arrêté de dérogation sur Cherbourg n'a pas du être attaqué en justice. Rappelons que par définition les dérogations ne doivent pas devenir le droit commun.

- **La stérilisation :**

Intervention : A-t-on pu mesurer l'efficacité de la stérilisation ?

- Réponse de l'OFB : l'évolution des effectifs semble démontrer que ça n'a pas été efficace. Il reste à imaginer des réponses innovantes.

## Pour la suite

Le questionnaire a été proposé à la fin de la réunion. Il est disponible sur le site participons-granville via ce lien : <https://participons-granville.fr/processes/goelands/f/29/> ou en version papier à la mairie à l'accueil.

Une première rencontre du comité citoyen aura lieu **le mercredi 18 mai de 18h00 à 20h0 à la salle « La Granvillaise » Bâtiment Bazeilles**. Vous pouvez rejoindre le comité citoyen via ce lien : <https://participons-granville.fr/processes/goelands/f/18/> ou en envoyant un mail à [naomi.simeon@cpiecotentin.com](mailto:naomi.simeon@cpiecotentin.com).